



المساواة أمام القانون  
حكمة جيدة  
NON A L'IMPUNITÉ  
ممدورينش  
لا للإفلات من العقاب  
الامه كرامة  
JUSTICE شفافية  
MAMDAWRINCH  
عدالة  
DIGNITÉ  
مفاكينش  
MAMDAWRINCH  
ديمقراطية  
جيدة  
STOP IMPUNITÉ شفافية  
JUSTICE ممدورينش



شفافية  
MAMDAWRINCH  
DIGNITÉ شفافية  
مفاكينش  
جيدة  
STOP IMPUNITÉ شفافية  
JUSTICE ممدورينش  
TRANSPARENCE  
NON A L'IMPUNITÉ  
عدالة  
TRANSPARENCE  
عدالة  
DIGNITÉ شفافية  
مفاكينش  
حكمة جيدة  
BONNE GOUVERNANCE

Centre d'Assistance  
Juridique Anti-Corruption  
**CAJAC**  
Rapport annuel  
Décembre 2015





ترانسپيرانسي المغرب  
transparency maroc

***Rapport annuel  
du Centre d'Assistance Juridique Anti-Corruption  
CAJAC***

***Décembre 2015***

***Avec l'appui de l'ambassade du Royaume des Pays-Bas au Maroc  
et de Transparency-International***



Le centre d'assistance juridique anti-corruption (CAJAC) a été créé à Rabat en janvier 2009 avec l'appui de Transparency international.

Grace au soutien financier de l'ambassade du Royaume des Pays-Bas au Maroc, un deuxième Cajac a été créé à Fès en septembre 2011, et un troisième à Nador en janvier 2012.

Les Cajac sont destinés à apporter un soutien aux personnes victimes ou témoins de la corruption et à sensibiliser aux problèmes qu'elle pose, par des manifestations diverses (CAJAC mobiles, tables rondes, journées de formation,...).

Le Cajac a bénéficié en 2014 d'un financement de l'ambassade du Royaume des Pays-Bas au Maroc, du 1<sup>er</sup> août 2014 au 31 juillet 2015 pour le centre de Rabat, et jusqu'au 31 décembre 2015 pour les centres de Fès et Nador. Depuis le premier juillet 2015, le centre de Rabat est financé par le programme Sharaka, qui est un projet financé par le ministère allemand des affaires étrangères par l'intermédiaire de Transparency International.



# Table des matières

<b>Introduction</b>	<b>6</b>
<b>1. Gestion des plaintes</b>	<b>7</b>
1.1. <i>Plaintes reçues</i>	7
1.2. <i>Détail des correspondances</i>	7
<b>2. Indicateurs statistiques</b>	
(du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015)	<b>10</b>
2.1. <i>Moyens de contact (cas reçus)</i>	10
2.2. <i>Plaintes selon les secteurs (dossiers ouverts)</i>	10
2.3. <i>Répartition des plaintes selon les régions (dossiers ouverts)</i>	11
2.4. <i>Qualité des plaignants (Dossiers ouverts)</i>	12
2.5. <i>Nature des plaintes (dossiers ouverts)</i>	13
<b>3. Communication et plaidoyer</b>	<b>14</b>
3.1. <i>Communication à destination des médias et du grand public</i>	14
3.2. <i>Rencontres institutionnelles</i>	14
3.3. <i>Développement des relations avec la société civile</i>	15
<b>4. Activités diverses organisées par le Cajac</b>	<b>15</b>
4.1. <i>Formations</i>	15
4.2. <i>Rencontres thématique</i>	16
4.3. <i>Activités de sensibilisation</i>	17
4.4. <i>Célébration de la journée internationale de lutte contre la corruption</i>	20
<b>5. Cas intéressants du CAJAC</b>	<b>21</b>

## Introduction

Le centre d'assistance juridique anti-corruption (CAJAC) a contribué depuis sa création il y a six ans à encourager les citoyens à dénoncer la corruption ; il s'est efforcé de créer une relation de confiance avec eux grâce à la transparence de sa procédure et au respect des droits de ses usagers.

La mise en place de nouvelles méthodes de sensibilisation, notamment les CAJAC mobiles, peut être considérée comme un des points forts du centre lui permettant de nouer et de maintenir des rapports permanents avec les citoyens et les étrangers résidents ou non, quelque soit leur niveau social ou culturel.

Par ailleurs, l'action quotidienne du centre implique le renforcement des liens avec les différentes parties prenantes, autorités publiques ou société civile, dans le souci constant d'un traitement meilleur des réclamations reçues.

Ces dernières ont atteint depuis 2009 et jusqu'au 31 décembre 2015, 4912 réclamations, réparties comme suit :

- CAJAC RABAT, 3833 plaintes dont 1046 dossiers ouverts ;
- CAJAC FES, 557 plaintes dont 109 dossiers ouverts.
- CAJAC NADOR, 522 plaintes dont 49 dossiers ouverts

Le présent rapport présente, le détail des réclamations reçues et l'ensemble des activités réalisées au cours de l'année 2015.



# 1. Gestion des plaintes

## 1.1. Plaintes reçues

Durant les quatre dernières années le nombre des plaintes recueillies dans les trois centres a connu une variation marquée par une baisse importante. C'est ainsi que le nombre des plaintes enregistrées en 2015 a atteint 571 réclamations réparties comme indiqué ci-dessous :

CAJAC	NOMBRE	DOSSIERS OUVERTS	PLAINTES CLASSEES
RABAT	338	36	302
FES	102	17	85
NADOR	131	12	119
Total	571	65	506

## 1.2. Détail des correspondances

Comme à l'accoutumé, le CAJAC a envoyé aux autorités publiques 51 correspondances. Hélas il n'a reçu que 11 réponses.

Le tableau ci-après présente le détail de ses correspondances :

Instances	Date de la correspondance	Réponses reçues
Gouverneur de la province d'El Hajeb	29/01/2015	-
Lettre de rappel	13/04/2015	-
Ordre des avocats de Tanger	02/02/2015	-
Gouverneur de la province de Berrechid	02/02/2015	-
Direction des affaires rurales du ministère de l'intérieur	02/02/2015	-
Direction générale des impôts	02/02/2015	-
Caisse interprofessionnel marocaine des retraites	02/02/2015	Réponse reçue du ministère de l'emploi et des affaires sociales en date du 14/04/2015, nous informant des mesures prises par son inspection au sujet de l'affaire envoyée par le centre.
Lettres pour information envoyées aux :		
Ministère de l'emploi et des affaires sociales ;	09/02/2015	
Ministère de l'économie et des finances ;	09/02/2015	
Inspection du travail à TanTan	09/02/2015	-
Gouverneur de la préfecture de Casablanca-Anfa.	09/02/2015	Réponse de l'IGAT en date du 20/04/2015, nous informant du résultat de l'enquête menée par ses services.
Lettres pour information envoyées aux :		
Inspection générale de l'administration territoriale du ministère de l'intérieur (IGAT) ;	13/02/2015	-
Wali de la région Casablanca-Settat	13/02/2015	Lettre retournée au centre étant non réclamée par le destinataire.



Inspection générale du ministère de la justice et des libertés	09/02/2015	Réponse en date du 04/03/2015, nous informant que l'affaire pour laquelle elle a été saisie est transférée à la direction des affaires pénales et des grâces du ministère.
Inspection générale du ministère de la santé	09/02/2015	Réponse le 10/03/2015, sollicitant une copie des réclamations reçues dénonçant certains employés de l'hôpital Al Hassani et du centre de diagnostic polyvalent à Nador.
Réponse envoyée au ministère l'informant que les dénonciations ont été reçues verbalement par des citoyens à l'occasion de la campagne de sensibilisation organisée par le centre au village de Arkeman et à la ville de Zeghanghan et que nous sommes tenus à respecter la confidentialité.	01/04/2015	-
Gouverneur de la préfecture de Skhirat-Témara	09/02/2015	Réponse de l'IGAT en date du 20/04/2015, nous informant du résultat de l'enquête menée par ses services.
Lettre pour information a été envoyée à l'inspection générale de l'administration territoriale du ministère de l'intérieur (IGAT)	09/02/2015	
Ministère de l'économie et des finances	09/02/2015	-
Lettres pour information ont été adressées aux :		
Ministère de l'emploi et des affaires sociales ;	13/02/2015	-
Ministère des affaires générales et de la gouvernance	13/02/2015	-
Service d'inspection et de contrôle de la gendarmerie royale	13/02/2015	-
Caïd de l'arrondissement Louizate à Fes	26/02/2015	Lettre retournée au centre étant refusée par le destinataire.
A la suite du refus précité, le centre a adressé une correspondance au Wali de la région de Fès-Meknès	01/04/2015	-
Lettre de rappel envoyée au Wali de région de Fès-Meknès	14/04/2015	-
Direction des affaires rurales du ministère de l'intérieur	26/02/2015	Réponse en date du 27/03/2015, nous informant que l'enquête menée par ses services n'a pas révélé les faits dénoncés.
Inspection générale du ministère de la justice et des libertés	06/03/2015	Réponse en date du 18/03/2015, informant des mesures prises au sujet de l'affaire transmise par le centre et qu'une enquête est toujours en cours.
Gouverneur de la province de Chichaoua	06/03/2015	-
Direction générale de la sûreté nationale	06/03/2015	-
Direction générale de la sûreté nationale	06/03/2015	-
Lettre de rappel	21/05/2015	-
Direction générale de la sûreté nationale	01/04/2015	-
Direction des affaires pénales et des grâces du ministère de la justice et des libertés	01/04/2015	-



Inspection générale du ministère de la santé	13/04/2015	Réponse en date du 18/08/2015, au sujet des irrégularités qui auraient touché un concours lancé par le ministère pour le recrutement des cadres des instituts supérieur des professions infirmières et des techniques de santé.
Lettre de rappel	27/07/2015	
Service d'inspection et de contrôle de la gendarmerie royale	21/05/20115	-
Inspection générale de l'administration territoriale du ministère de l'intérieur	27/05/2015	-
Lettre de rappel	29/09/2015	-
Inspection générale du ministère de la santé	24/06/205	Réponse en date 03/08/2015 sollicitant une copie de la réclamation reçue de l'intéressé afin de mener son enquête.
Une copie de la réclamation a été envoyée au ministère après accord de l'intéressé	29/09/2015	-
Haut commissariat aux eaux et forêts et à la lutte contre la désertification	24/06/2015	Réponse reçue le 08/07/2015 nous informant du résultat de l'enquête menée par ses services.
Inspection générale de l'administration territoriale du ministère de l'intérieur	24/06/2015	-
Gouverneur de la province d'Azilal	24/06/2015	-
Lettre de rappel	21/07/2015	-
Direction des affaires pénales et des grâces du ministère de la justice et des libertés	17/07/2015	-
Inspection générale du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres	02/11/2015	-
Inspection générale de l'administration territoriale du ministère de l'intérieur	02/11/2015	-
Direction générale de la sûreté nationale	10/11/2015	-
Directeur général de la conservation foncière, du cadastre et de la cartographie	23/11/2015	Réponse en date du 28/12/2015 nous informant du résultat de l'enquête menée par ses services.
Gouverneur de la province de Khemisset	23/11/2015	-
Service d'inspection et de contrôle de la gendarmerie royale	23/11/2015	-



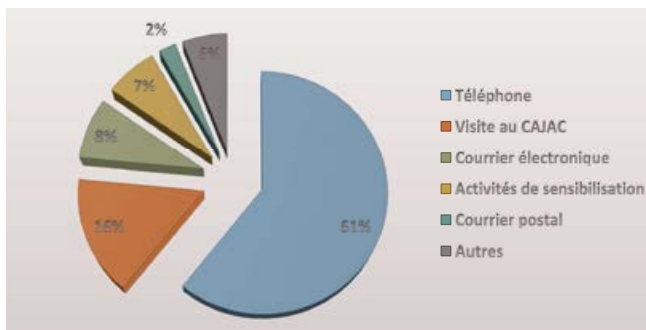


## 2. Indicateurs statistiques (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015)

### 2.1. Moyens de contact (cas reçus)

Sur les 571 réclamations reçues en 2015, 61 % d'entre elles ont été recueillies par téléphone, suivies des visites aux centres (16%), du courrier électronique (8%) et des activités de sensibilisation avec un taux de 7%.

Moyens	Nombre	%
Téléphone	347	61%
Visite au CAJAC	90	16%
Courrier électronique	47	8%
Activités de sensibilisation	40	7%
Courrier postal	13	2%
Autres	34	6%
Total	571	100%

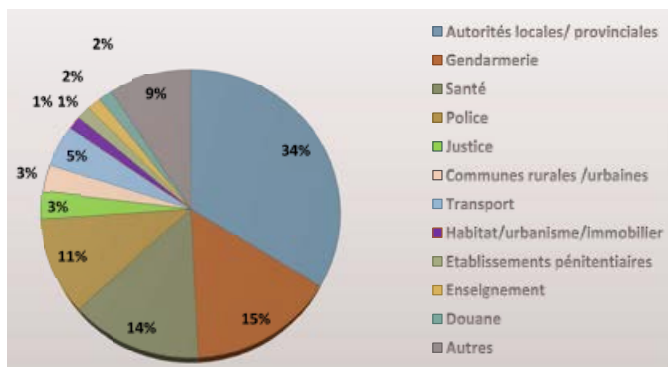


### 2.2. Plaintes selon les secteurs (dossiers ouverts)

Les autorités locales continuent à occuper le premier rang des secteurs concernés par les plaintes que le CAJAC reçoit, suivies de la gendarmerie (16%), de la santé (14%) et de la police avec un taux de 11 %.

Cette répartition n'a pas la prétention de fournir la prévalence de la corruption dans tel ou tel secteur, c'est juste la reproduction des secteurs concernés par les dossiers ouverts au CAJAC.

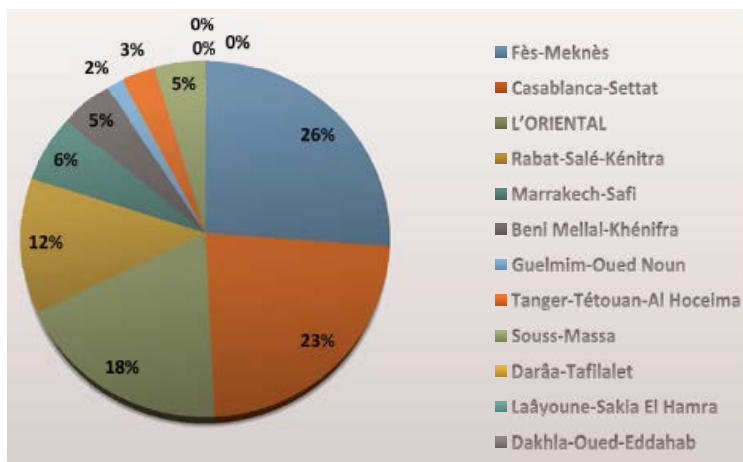
Secteurs	Pourcentage
Autorités locales/ provinciales	35%
Gendarmerie	16%
Santé	14%
Police	11%
Justice	3%
Communes rurales /urbaines	3%
Transport	1%
Habitat/urbanisme/immobilier	2%
Etablissements pénitentiaires	2%
Enseignement	2%
Douane	2%
Autres	9%
Total	100%



### 2.3. Répartition des plaintes selon les régions (dossiers ouverts)

La localisation des CAJAC à Rabat, Fes et Nador influence, bien entendu sur la répartition régionale. La lecture de cette répartition doit donc prendre en considération ce facteur.

Région	Pourcentage
Fès-Meknès	26%
Casablanca-Settat	23%
L'Oriental	18%
Rabat-Salé-Kénitra	12%
Marrakech-Safi	6%
Beni Mellal-Khénifra	5%
Guelmim-Oued Noun	2%
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	3%
Souss-Massa	5%
Drâa-Tafilalet	0%
Dakhla-Oued-Eddahab	0%
Laâyoune-Sakia El Hamra	0%
Total	100%



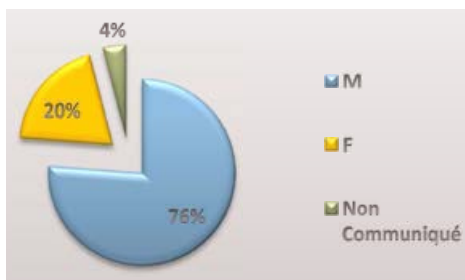
## 2.4. Qualité des plaignants (Dossiers ouverts)

	Nombre	%
Victimes	41	63%
Lanceurs d'alerte	20	31%
Témoins	4	6%
Total	65	100%

Les plaignants ayant recours au centre sont majoritairement des hommes avec un taux de 76%. Quant aux femmes, elles ne représentent que 20% de l'ensemble des plaintes reçues.

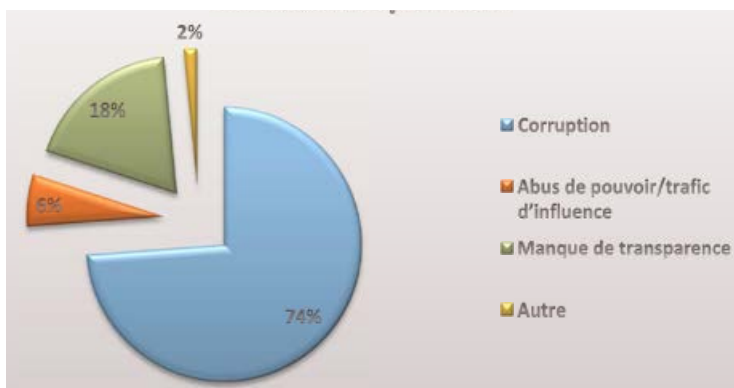


Sexe	Nombre	%
M	435	76%
F	113	20%
Non Communiqué	23	4%
Total	571	100%



## 2.5. Nature des plaintes (dossiers ouverts)

	Nombre	%
Corruption	48	74%
Abus de pouvoir/trafic d'influence	4	6%
Manque de transparence	12	18%
Autre	1	2%
Total	65	100





### 3. Communication et plaidoyer

Selon les objectifs qui lui sont propres, les actions de communication menées par le CAJAC s'articulent autour de deux axes essentiels qui sont l'information et la mobilisation, le but étant de rendre la population dans son ensemble ainsi que les institutions publiques, acteurs dans ce combat de lutte contre la corruption.

#### 3.1. Communication à destination des médias et du grand public

Des campagnes de communication « Spot Radio » en langues arabe, amazigh et française, ont été lancées cette année du :

- 14 au 31 septembre sur les chaînes radios suivantes : Cap radio, Chada FM et MFM ;
- 21 au 28 décembre sur Médina FM et radio Aswat ;
- 28 décembre 2015 au 28 janvier 2016 sur luxe radio.

Pour la première fois, une campagne publicitaire a été lancée sur trois sites électroniques les plus visités par les citoyens à savoir :

- Hespress du 16 au 22 novembre 2015 ;
- Tel Quel du 23 au 29 novembre 2015 ;
- L'économiste du 30 novembre au 06 décembre 2015.

#### 3.2. Rencontres institutionnelles

Afin de renforcer ses liens avec les administrations publiques, et parce que le centre a reçu plusieurs dénonciations touchant les établissements pénitentiaires et les examens du permis de conduire, une rencontre a été sollicitée avec les responsables de ces deux secteurs. C'est ainsi que deux réunions ont été tenues avec :

- Le délégué général à l'administration pénitentiaire et à la réinsertion le 24/03/2015. La rencontre a permis de présenter les difficultés rencontrées par le centre dans le traitement des plaintes concernant les établissements pénitentiaires.

Le délégué général a exprimé son entière disposition à collaborer avec Transparency Maroc aussi bien pour les réclamations reçues que pour l'organisation de formations au profit des personnels des établissements pénitentiaires.

- L'inspecteur général du ministère de l'équipement, du transport et de la logistique le 13 avril. La réunion a été marquée par un échange fructueux entre les deux parties notamment au niveau des mesures prises par le ministère pour lutter contre la corruption au niveau des examens des permis de conduire.

### 3.3. Développement des relations avec la société civile

Le CAJAC continue à consolider ses liens avec les acteurs de la société civile des différentes villes du royaume à travers des rencontres importantes :

- Rencontre avec les associations de la province de Moulay Yaâcoub le 28 juillet ;
- Rencontre avec le tissu associatif de la ville de Boulemane, en collaboration avec l'association Al Hadaf, le 26 novembre ;
- Rencontre avec le tissu associatif de la ville d'Errachidia, en collaboration avec l'association pour le contrat mondial de l'eau, section Errachidia, le 26 décembre.

## 4. Activités diverses organisées par le Cajac

### 4.1. Formations

- Une formation a été organisée le 07 janvier à la faculté des sciences et techniques de Mohammédia sur le rôle des nouvelles technologies dans la lutte contre la corruption. Cette journée a été l'occasion de présenter le CAJAC, ses attributions ainsi que la législation nationale sur la protection des victimes, témoins et dénonciateur de la corruption.





- Le centre continue, pour la troisième année consécutive, d'organiser des formations sur « le journalisme d'investigation ». Cette année, la ville de Tanger était la cible ; 18 journalistes de la région ont pu bénéficier le 16 mai d'une journée de formation, animée par un spécialiste du domaine.



- Une journée de formation a eu lieu le 20 octobre à la faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Fès sur « **l'accès à l'information et le secret professionnel** ». Cette rencontre, qui a connu la participation de plus de 100 étudiants de Master et de doctorat, a été animée par M. Ahmed Moufid et M. Abdelah Harsi, professeurs universitaires dans cette faculté.<sup>1</sup>

#### 4.2. Rencontres thématique

- En collaboration avec l'observatoire de la gouvernance et de la gestion de la chose publique, une table ronde a été organisée le 28 mars 2015 à Fès sur « **la promotion de la transparence dans la gestion des collectivités locales** ».



- Une table ronde a été organisée le 21 septembre à Nador sur « **l'avant projet de code pénal et les infractions de corruption** » animée par Mme Michèle Zirari et M. Rachid Filali Meknassi, avec la présence de son excellence l'ambassadeur du Royaume des Pays-Bas au Maroc.
- Une table ronde a eu lieu au CAJAC de Fès le 21 octobre sur « **la déclaration de patrimoine au Maroc** » animée par Mme Michèle Zirari et M. Kamal Mesbahi<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> <http://www.alobor.com/news/read/15946/>

<sup>2</sup> <http://www.alobor.com/news/read/15960/>.



- Une dernière table ronde s'est déroulée à Fès le 30 décembre sur « **le rôle des médias dans la lutte contre la corruption** » animée par M. Idriss Al Adel, journaliste au site électronique Rissalat Al Ouma, M. Lehssen Waniam, journaliste à Al Massae à Fès et M. Said Maouaj, journaliste à la Radiodiffusion Télévision Marocaine (RTM).

#### 4.3. Activités de sensibilisation

##### Cajac mobile

- Une caravane composée de 14 acteurs associatifs a sillonné cinq quartiers populaires de la ville de Nador durant toute la journée du 11 janvier. Le but était de prodiguer aux habitants des informations sur le centre, ses missions ainsi que leurs droits en cas de dénonciations.<sup>3</sup>



- Un CAJAC mobile a été installé dans le souk hebdomadaire de la commune rurale Ouled Taib (le 18 janvier) et la commune d'Ain Bida (le 20 janvier). A la suite des requêtes reçues sur place touchant le secteur de la gendarmerie, le centre a envoyé une demande d'enquête au service d'inspection et de contrôle de la gendarmerie royale.
- Les 23 et 24 juillet, un stand de sensibilisation a été installé près de la frontière de Mellila. L'équipe du CAJAC a reçu sur place 18 plaintes dont la majorité concernait les extorsions, qui selon les plaignants, ils subissent au quotidien par les agents douaniers. La presse nationale et locale a été très intéressée par cet événement. La réussite qu'à connu cette activité, a poussé le centre à en réorganiser une seconde, en partenariat avec le réseau AGRAW pour le codéveloppement, les 16 et 17 novembre 2015.

<sup>3</sup> [http://www.nadorcity.com/%D8%A7%D9%84%D8%AC%D9%85%D8%B9%D9%8A%D8%A9-%D8%A7%D9%84%D9%85%D8%BA%D8%B1%D8%A8%D9%8A%D8%A9-%D9%84%D9%85%D8%AD%D8%A7%D8%B1%D8%A8%D8%A9-%D8%A7%D9%84%D8%B1%D8%B4%D9%88%D8%A9-%D8%AA%D8%B1%D8%A7%D9%86%D8%B3%D8%A8%D8%A7%D8%B1%D9%86%D8%B3%D9%8A-%D9%81%D9%8A-%D8%AD%D9%85%D9%84%D8%A9-%D8%AA%D8%AD%D8%B3%D9%8A%D8%B3%D9%8A%D9%91%D8%A9-%D8%B6%D8%AF\\_a27204.html](http://www.nadorcity.com/%D8%A7%D9%84%D8%AC%D9%85%D8%B9%D9%8A%D8%A9-%D8%A7%D9%84%D9%85%D8%BA%D8%B1%D8%A8%D9%8A%D8%A9-%D9%84%D9%85%D8%AD%D8%A7%D8%B1%D8%A8%D8%A9-%D8%A7%D9%84%D8%B1%D8%B4%D9%88%D8%A9-%D8%AA%D8%B1%D8%A7%D9%86%D8%B3%D8%A8%D8%A7%D8%B1%D9%86%D8%B3%D9%8A-%D9%81%D9%8A-%D8%AD%D9%85%D9%84%D8%A9-%D8%AA%D8%AD%D8%B3%D9%8A%D8%B3%D9%8A%D9%91%D8%A9-%D8%B6%D8%AF_a27204.html)



## Stand de sensibilisation

A la suite d'une demande reçue de l'association « Lamgarda » pour le développement du monde rural », une journée de sensibilisation a été organisée au souk hebdomadaire de la ville de Driouch le 14/02/2015. Un stand identique a eu lieu au souk hebdomadaire de la ville Al Aaroui le 20/09/2015.

Conscient de la corruption qui sévit dans les établissements hospitaliers et partant des plaintes recueillies touchant ce secteur vital, le centre a décidé, pour la première fois, de mener des actions de sensibilisation dans certains établissements hospitaliers à destination aussi bien des patients que du personnel administratif et médical.

Trois établissements hospitaliers ont été visés par cette action :

- Centre hospitalier universitaire (CHU) Hassan II de Fès le 24/02/2015 ;



- Centre hospitalier universitaire Ibn Sina de Rabat le 02/03/2015 ;
- Hôpital Al hassani de Nador (une demande a été envoyée à l'administration de l'hôpital mais aucune réponse n'a été reçue).

Par ailleurs, une demande a été envoyée au directeur de l'aéroport de Fès-Sais pour l'installation d'un stand de sensibilisation les 19 et 20 septembre. Cette demande a été vivement saluée par ce directeur qui a suggéré de la reporter après l'inauguration du nouveau terminal.



## Atelier éducatif

A la demande du directeur du collège Al Mansouria de Benslimane, le centre a animé, à l'occasion de la journée nationale de lutte contre la corruption, un atelier éducatif sur le thème de la corruption le 09/01/2015.



## Peinture murale

L'art a toujours été pour Transparency Maroc un moyen utile pour défendre sa cause et sensibiliser le grand public pour la lutte contre la corruption.

C'est pourquoi, les 04 et 05 juin 2015, des dessins ont été réalisés par des artistes peintres sur le mur du lycée Abd El Karim EL Khatabi et du garage municipal de Nador.

Cette activité a connu la visite de l'ambassadeur du Royaume des Pays-Bas, accompagné d'une délégation de l'ambassade, qui a apprécié cette initiative et a encouragé ce genre d'activité.



## Concours vidéo

Le centre a lancé un concours vidéo à destination des professionnels et des étudiants de l'audiovisuel pour la réalisation d'un film de trois minutes maximum ayant pour but de sensibiliser et d'encourager les citoyens à dénoncer la corruption et des prix ont été prévus pour les trois candidats gagnants.

Cependant, le prix n'a pas été remis car le jury réuni pour examiner les vidéos a estimé qu'aucune des 17 candidatures reçues n'a respecté la condition essentielle du règlement qui est «la réalisation d'une vidéo ayant pour but de sensibiliser et d'encourager les citoyens à dénoncer ».

### 4.4. Célébration de la journée internationale de lutte contre la corruption

A l'occasion de la journée internationale de lutte contre la corruption, le CAJAC a participé à la 3<sup>ème</sup> édition du festival des installations Nad'Art, organisé par l'association AZUL pour l'art, la culture et le développement en partenariat avec le ministère de la culture.

Plus de 12 artistes ont participé à ce festival par des œuvres installées durant trois jours dans la salle des expositions du complexe culturel et au boulevard Mohamed V à Nador<sup>4</sup>.



<sup>4</sup> <http://www.hespress.com/permalink/288263.html>  
<http://www.ariffino.net/nador/306399>

## 5. Cas intéressants du CAJAC

- Le 14 décembre 2015, une plaignante a saisi le centre de Fès pour dénoncer un assistant administratif du 7<sup>ème</sup> arrondissement de police qui a demandé 7000 Dh pour intervenir en sa faveur dans une procédure en cours devant les services de cette administration.

La plaignante a demandé au centre comment faire pour organiser un flagrant délit. Le centre lui a conseillé de recourir au procureur général du roi de la cour d'appel de Fès, ce qu'elle a fait. Le fonctionnaire dénoncé a été arrêté le même jour en flagrant délit, puis condamné en première instance à cinq mois de prison.

- Un citoyen a contacté le centre pour dénoncer certains membres de la gendarmerie royale d'une commune rurale de la préfecture de Mohammedia, qui auraient, selon lui, falsifié des procès verbaux et délivré des certificats de résidence contre de l'argent.

Le centre a adressé une correspondance au service d'inspection et de contrôle de la gendarmerie royale datée du 23/11/2015, leur demandant d'enquêter sur la véracité de ses accusations.

A la suite d'un appel téléphonique du plaignant, le centre a été informé qu'une enquête a été ouverte par la gendarmerie royale grâce au courrier précité.





## Centres d'Assistance Juridique Anti-Corruption (CAJAC)

### Rabat :

28, Rue Oum Errabiaa, Agdal, Rabat

Tel : +212 5 37 77 80 01

+212 5 37 68 39 06

Fax: +212 5 37 68 36 82

Numéro économique : 080 100 76 76

Courriel : cajac@transparencymaroc.ma

### Fès :

45 avenue Hassan 2, 4<sup>ème</sup> étage, Appt 304

Tel : +212 5 35 94 19 16

Fax: +212 5 35 94 45 94

Numéro économique : 080 100 23 23

Courriel : cajacfes@transparencymaroc.ma

### Nador :

34, Avenue Tokyo, 1<sup>er</sup> étage, Appt 1

Tel : +212 5 36 33 66 12

Fax: +212 5 36 33 70 20

Numéro économique : 080 100 46 46

Courriel : cajacnador@transparencymaroc.ma



ترانسپرانسي المغرب  
transparency maroc

*reconnue d'utilité publique*